



**Maître Charlotte GUILLAUBEY**

Successeur de Me BARBIER  
Détenteur des minutes de Me METTON

**Liste des éléments à fournir pour la mise en place d'un dossier de DIVORCE ou Séparation Effective :**

**Les éléments d'états civil :**

- La copie de vos pièces d'identité,
- Le questionnaire d'état civil rempli par chaque époux,
- La copie de votre contrat de mariage,
- La copie de l'ordonnance de non conciliation (si divorce contentieux).

**Les éléments patrimoniales :**

- Le titre de propriété des immeubles dépendant de la communauté ou propre à chacun des époux,
- Derniers relevés de tous comptes bancaires des époux (communs et propres) au jour de la séparation effective, y compris PERCO et PEE,
- Contrats d'assurance-vie,
- Copie des cartes grises des véhicules,
- Soldes des emprunts et de passif éventuel en cours,
- Donations reçues par vos parents ou actes de succession,
- Statuts de sociétés et bilans (si concerné).

**Prévoir le versement d'une provision de 100,00 euros à l'ordre de l'office notarial à l'effet de couvrir les frais des premières pièces demandées.**

Cette liste de pièces nécessaires est non exhaustive.

Elle devra être adaptée en fonction de chaque dossier.

Pour tous renseignements complémentaires veuillez contacter l'étude au **04.77.27.28.77** ou par mail à l'adresse **office.42040@notaires.fr**.